

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT DE CALVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORUDélibération du Conseil Communautaire
N° 33-10-2025**Date de convocation :** 20 octobre 2025**Membres du Conseil communautaire :** 31**En exercice :** 31**OBJET : Commande publique : autorisation de lancement d'un appel d'offre ouvert pour l'acquisition de bacs de collecte et de racks à cartons avec mise en place de signalétique**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-huit octobre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué (suite à absence de quorum lors de la réunion du dix-sept octobre deux mil vingt-cinq) s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Patrimonio sous la présidence de Monsieur Joseph POGGIOLI (1^{er} Vice-Président), pour le Président empêché.

Présents : 10 : BENVENUTI Jean-François, BERNARD Gérard, CASALE Philippe (suppléant de TOMI Marc pour la Commune de Santo Pietro di Tenda), COSTA Paul, LUCIANI Cyril, POGGI Augustin, POGGIOLI Joseph, SEBASTIANI Edith, TOMI Christian, VINCENTI Antoine

Représenté : 1 : CHIARELLI Joseph par TOMI Christian

Absents : 20 : AGOSTINI Pierre, ARENA Jean-Baptiste, CHERUBINI Ange, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIANSILY Yves, GREGOGNA Joseph, GUARDINI Virginie, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, MARCETTI Etienne, MAROSELLI Dominique, OLMETA Claudy, PONZEVERA Juliette, QUILICI Sylvie, ROVERE Anne-Sophie, SANTONI Virginie, SEGUIN Pierre, SIGNANINI-PIEVE Antoine, TOMASINI Philippe

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L.2 Récep~~tion R.2121 préf R.2d/2025~~ et R.2121-7 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'afin d'appliquer le scenario préconisé par l'étude d'adaptation et d'optimisation du service public de gestion des déchets, il est nécessaire de modifier l'organisation de la collecte dans le but de faire des économies et augmenter les performances de tri à la source de la part des usagers tout en se conformant au cadre réglementaire ;

Monsieur le Président de séance propose au Conseil Communautaire d'équiper comme il se doit, avec des containers robustes répondant parfaitement aux exigences de l'exploitation du service des 200 points de regroupement du territoire et de mettre en place une signalétique adaptée.

Il demande au Conseil Communautaire de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à recourir à un accord cadre et un appel d'offre ouvert pour un montant maximum total de 418 000 euros H.T.

En outre, il est précisé que cette consultation sera décomposée en deux lots :

Lot(s)	Désignation	Maximum HT
01	Fourniture et livraison de containers à déchets	388 000 €
02	Création, mise en place de la signalétique au niveau de 200 points de regroupement	30 000 €

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2025.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président de séance et après en avoir délibéré, **le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** le recours à une procédure formalisée (accord cadre à bon de commande) pour l'acquisition de bacs de collecte et de racks à cartons avec mise en place de signalétique ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer et à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché ainsi que toute décision concernant leurs éventuels avenants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : AA

Contre : O

Abstention : 0

Pour le Président empêché
Le Premier Vice-Président
Monsieur Joseph POGGIOLE



Pour copie conforme